



automne™

Conditions Générales de Vente des Formations Automne, CMS

Article L. 920-1 du Code du Travail

Les actions de formation professionnelle mentionnées à l'article L. 900-2 doivent être réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. Les conventions et, en l'absence de conventions, les bons de commande ou factures, établis pour la réalisation de ces actions, précisent leur intitulé, leur nature, leur durée, leurs effectifs, les modalités de leur déroulement et de sanction de la formation ainsi que leur prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques.

Article 1 — Inscription

L'inscription de formation du CMS Automne dans les locaux de WS Interactive ou sur site suppose que le Client accepte le contenu du stage, les pré-requis ainsi que ce présent document dont il s'engage à avoir pris connaissance. L'inscription de formation sur site suppose que le Client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration, pédagogique et financière, dont le Client possède un exemplaire.

L'inscription se fait par internet à l'adresse www.automne-cms.com. La validation de l'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente des formations.

Une fois le formulaire d'inscription rempli est envoyé à WS Interactive, un planning sera proposé en fonction des dates souhaitées et de la disponibilité. L'inscription n'est validée qu'à partir de la réception d'un acompte correspondant à 30% du montant total de la commande. WS Interactive garantit un délai maximum de 15 jours pour la réalisation de la formation à partir de la réception de l'acompte.

Article 2 — Modification / annulation de la commande

1. A l'initiative de WS Interactive

En cas d'annulation par WS Interactive, la formation commandée sera reportée à une date ultérieure. WS Interactive s'engage à prévenir le Client ayant commandé la formation 7 jours avant le début de celle-ci.

2. A l'initiative du Client

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. En cas d'annulation tardive, WS Interactive se réserve le droit de facturer au Client à titre d'indemnité forfaitaire :

- ▶ 30% du prix du stage (acompte non remboursé) pour une annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation,
- ▶ 100% du prix du stage pour une annulation intervenant après le début de la formation.

L'acquittement de ce dédit de formation ne pourra en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

Article 3 — Prestations de services

WS Interactive n'est pas tenu d'effectuer l'installation des produits dans le cas d'une formation sur site. En cas de demande de la part du Client, ces prestations lui seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

Article 4 — Prix et conditions de facturation

Nos prix sont établis selon le niveau et la durée de formation. Un acompte de 30% du prix de la formation doit être versé à WS Interactive pour confirmer l'inscription. Le

solde devra être réglé, au plus tard, le premier jour de la formation. Si le paiement de l'acompte n'a pas été effectué dans les délais requis, le Client pourra se voir refuser l'accès à la formation.

Une facture sera établie et remise au Client à l'issue de la formation. Le montant couvre l'intégralité des frais engagés par WS Interactive pour la session de formation dans ses locaux. Cependant, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du Client. Le délai de 15 jours entre la demande et la réalisation de la formation ne sera effectif qu'à partir de la réception de l'acompte par WS Interactive.

La société WS Interactive est un organisme de formation agréé (N° d'enregistrement 73.31.03030.31). En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme dont il dépend avant le début de la formation. Le Client doit l'indiquer à WS Interactive au moment de l'inscription et le notifier sur l'exemplaire de la convention qui doit être retournée signée. En cas de prise en charge partielle par un organisme, la différence de coût sera à la charge du Client. Si WS Interactive n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Article 5 — Modalités de déroulement de la formation

1. Horaires

Les stages respectent les horaires suivants : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h avec deux pauses café et le déjeuner de 12h30 à 14h00.

Les horaires de formation sont susceptibles de modification.

2. Lieu

Les séminaires, cours et travaux pratiques ont lieu dans nos locaux sauf conditions particulières.

WS Interactive
15, quai Lucien Lombard
31000 Toulouse
Tél +33 (0)5 62 30 80 70
Email contact@ws-interactive.fr

3. Matériel

Le stagiaire doivent s'équiper, pour toute la durée de la formation, d'un ordinateur portable avec un environnement conforme aux pré-requis pour l'installation des composants nécessaires à la formation qui s'effectuera lors du 1er jour de formation. Une connexion Internet est disponible sur le lieu de formation via Wifi.

En cas de formation sur site, chaque personne présente à la formation devra posséder un ordinateur relié à Internet, formateur compris.

Article 6 — Modalités de règlement

Tout règlement doit être adressé à la société WS Interactive, 15 quai Lucien Lombard
31000 TOULOUSE

- ▶ Par chèque à l'ordre de WS Interactive,
- ▶ Ou par virement bancaire sur le compte de WS Interactive indiqué sur la facture.

Article 7 — Les documents légaux

- ▶ Formulaire d'inscription rempli par le bénéficiaire sur le site www.automne-cms.com.
- ▶ Bon de commande, à retourner à WS Interactive dûment rempli, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- ▶ La convention de formation professionnelle continue, à retourner à WS Interactive signée et revêtue du cachet de l'entreprise.
- ▶ La facture à la réception de l'acompte.
- ▶ L'attestation de présence envoyée en fin de formation.

Article 8 — Évaluation et validation

La formation est validée par la remise d'une attestation de présence, certifiant de la participation du stagiaire à tout ou partie de la formation. Le stagiaire bénéficie d'une évaluation formative et d'un suivi constant tout au long de la formation,

Les exercices et les contrôles de connaissances qui seront faits tout au long de la formation permettront au formateur d'évaluer l'acquisition des connaissances pour chaque stagiaire.

Article 9 — Propriété intellectuelle

Conformément aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droits ou ayants-cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. Il appartient au Client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

Article 10 — Responsabilité

WS Interactive ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par des prestations fournies.

Article 11 — Droit applicable et attribution de compétences

En cas de difficulté pour l'application des présentes Conditions Générales de Vente, le Client et WS Interactive décident de se soumettre à une procédure amiable, préalablement à toute procédure devant un tribunal.

En outre, tout litige de quelque nature qu'il soit, lié à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, et faute d'être parvenus à un accord amiable, sera soumis de convention expresse au Tribunal de Commerce de Toulouse, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.